



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

N° C30_05_2024_08 - Création d'emplois non permanents en contrat d'apprentissage - Direction de l'Éducation

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	59	12	71	19

Pour : 71	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 24 mai 2024

L'an deux mille vingt quatre, le trente mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHAIMBAULT Monique, ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, MORIN Christine, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, RACINE Eric, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, DUBOIS Mickaël

Etaient représentés :

AUDE Laurent (pouvoir donné à ROUXEL Patricia), BARRE Gérard (pouvoir donné à BOUCHEREAU Isabelle), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), BOURDIER Christine (pouvoir donné à LECULLIER Lysiane), CROMER Marie-Thérèse (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à GIRAULT Anne), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à DALLAUD Hélène), MORIN Patrick (pouvoir donné à GAYET Olivier), PELTIER Jérôme (pouvoir donné à PICHON Gilles), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), GICQUIAUD Floriane (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), VALERY Nicolas (pouvoir donné à TROCHON Patrick)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BLAUD Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, GABOREAU Bernard, GUERIN Marie-Claire, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, PICARD Christian, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, VEQUE Marie-Claire

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Marylène PICARD

Création d'emplois non permanents en contrat d'apprentissage - Direction de l'Éducation

Vu les délibérations du conseil communautaire du 23 septembre 2021 puis du 29 juin 2023 autorisant la création d'emplois non permanents, à pourvoir par la voie de l'apprentissage ;

Direction de l'éducation – service restauration

C'est en ce sens que le service restauration de la direction de l'éducation accueille et forme tous les deux ans et pendant deux ans un apprenti, dans le cadre d'un cursus en « CAP cuisine ».

Aussi, Monsieur le Président propose de reconduire cette démarche de formation et de créer, à compter du 1^{er} septembre 2024, un nouvel emploi en contrat d'apprentissage sur la qualification de « CAP cuisine » pour une période de 2 ans.

Il est précisé que cette période de 2 ans pourra être portée à 3 ans le cas échéant, si toutefois une 3^{ème} année s'avérerait nécessaire pour obtenir la validation de la qualification recherchée, sous réserve de l'avis favorable du maître d'apprentissage et de l'encadrement.

Direction de l'éducation – service PEEJ

Considérant d'une part le départ en retraite, d'ici 2 à 3 ans, d'une directrice d'établissement d'accueil de jeunes enfants et d'autre part, les difficultés de recrutement d'éducateurs de jeunes enfants (pénurie de diplômés et salaire), la direction de l'éducation et la direction des ressources humaines propose de recourir à l'apprentissage comme outil de pré-recrutement. Ainsi, le service Petite Enfance, Enfance, Jeunesse souhaite accueillir et former un apprenti, dans le cadre d'un cursus « Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants », pour une période de 3 ans.

Il est précisé que les frais pédagogiques des formations pourront être pris en charge, à 100%, par le CNFPT ; sous réserve d'accord aux demandes préalables de financement.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER la création d'un emploi non permanent en contrat d'apprentissage, sur la qualification « CAP cuisine » ou « CAP production et service en restauration », pour une durée initiale de 2 ans, pouvant être portée à 3 ans selon les modalités susvisées, à compter du 1^{er} septembre 2024 ;
- APPROUVER la création d'un emploi non permanent en contrat d'apprentissage, sur la qualification « Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants », pour une durée initiale de 3 ans, à compter du 1^{er} septembre 2024 ;
- AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer tout acte en lien avec ces recrutements ; les crédits étant prévus au budget principal de l'exercice.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le Président

Marylène PICARD

Fabrice MICHELET